

Compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2006

Local Collectif des Morins : Bientôt utilisé par les jeunes ?

La municipalité met à disposition de nombreuses associations le local collectif de la cité HLM des Morins (dans le quartier des Rabats). Pourtant, les jeunes qui n'ont comme local que les rues et les halls d'immeubles n'y ont toujours pas accès. Citoyens et Radical a donc demandé si les jeunes (qui revendiquent ce droit depuis longtemps) pourront utiliser le local. Le maire d'Antony a répondu que les services y travaillaient et que cette perspective n'était plus si lointaine à condition que les jeunes fondent une association. A suivre...

Poneyclub : Les tarifs augmentent au bon vouloir de la société qui gère cette activité

Le Poneyclub situé dans le Parc Heller va voir ses tarifs augmenter de 8% en 2006. Rien de scandaleux à cela puisque les tarifs n'ont pas évolué depuis 2000. Ce qui est plus embêtant c'est que lorsqu'on demande à l'élue en charge du contrôle de cette structure si la Mairie a eu son mot à dire, la réponse est non. C'est la société privée qui a décidé seule de l'augmentation entérinée ensuite par la majorité municipale. Drôle de manière d'encadrer la société privée !

Noyer Doré : Une opération toujours contestable et compliquée dans son montage financier

Le Conseil municipal devait se prononcer sur une demande de subvention à la Région concernant la construction d'une « rue villa » qui remplacerait un chemin piétonnier reliant une rue pavillonnaire au Grand Ensemble. Les riverains se sont opposés à ce projet mais la Mairie voulait densifier cette voie de communication. Ce sont 65 logements qui seront construits par Kaufman et Broad. Citoyens et Radical a donc voté contre la demande de subvention car la création de la rue ne profitera qu'au projet de promotion privée ce qui en temps normal n'est pas le but de la dépense publique.

En outre, l'opération de rénovation est compliquée dans son montage financier puisque, par exemple, une partie de la rénovation du Grand Ensemble (le square du Canigou) n'est pas comprise dans la concession confiée par la Ville à l'aménageur (la SEM 92) ce qui complique la lecture des bilans financiers. D'ailleurs même la majorité municipale y perdait son latin...

Enfouissement des réseaux d'électricité : Le programme 2007 déjà connu

Les lignes électriques qui défigurent parfois les rues de la ville vont continuer à être enfouies à un rythme soutenu en 2007, ce qui fut approuvé par l'ensemble du Conseil municipal. Les rues choisies pour cette opération font partie dans leur grande majorité des voies prévues dans la programmation des zones 30 : le quartier des Grouettes (15 rues), le quartier Verdun-Marne (5 rues), le quartier Haut Michalon (4 rues) sont ainsi concernées.

Citoyens à Antony a demandé pour les autres rues citées si elles allaient aussi être intégrées en zone 30. Il s'agit des rues du quartier Léon Blum (7 rues) et de celle du quartier Pajeaud. Le maire a répondu que cela était possible mais qu'il fallait une concertation préalable, soit avec les riverains, soit avec les associations de riverains. A suivre donc.

Concernant la rue du Chemin de Fer, des grands travaux s'annoncent puisque un bassin de retenue sera construit sous la rue, et qu'une piste cyclable devrait être édifiée ensuite. Il faudra attendre plutôt 2008 pour en voir la réalisation. Les peupliers qui ombragent la rue à l'été semblent fort menacés.

Fontaine Michalon : La Mairie continue d'acheter des terrains

Tous les terrains situés derrière la boucherie de Fontaine Michalon et le parking de la station RER sont petit à petit rachetés par la Mairie. La constitution de cette réserve foncière a désormais un but clair. Le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit que toute la zone devrait à terme devenir « une zone de bureaux, d'activités et d'artisanat ». Citoyens et Radical s'est étonné de l'absence de concertation sur cette mesure et la réponse de la majorité municipale a plutôt été évasive. La Mairie a en outre déclaré que compte tenu du bruit (et notamment du projet RFF), on pouvait bien mettre des activités bruyantes dans le quartier. Le règlement prévoit notamment que les immeubles pourront avoir une hauteur de 15 mètres ce qui entraînera une coupure physique du quartier.

Citoyens et Radical a demandé pourquoi il n'était pas envisageable d'implanter un équipement public dans ce quartier. Visiblement le maire n'y a pas réfléchi alors que pourtant les salles de réunion notamment ne sont pas pléthores dans cette partie de la ville. Et quitte à accepter le bruit, une salle de répétition et d'enregistrement pour les groupes locaux de musique est parfaitement envisageable.

Compte rendu du conseil municipal du 19 mai 2006

Fourrière :

Le choix discrétionnaire de la Mairie

La société DODECA qui gère la fourrière (l'enlèvement de véhicules dans notre commune) depuis dix ans vient de voir son contrat reconduit pour un an. Cette reconduction s'est fait dans l'opacité, puisque la majorité municipale a choisi une procédure spéciale qui permet, compte tenu du montant du contrat, de ne pas réunir la commission de délégation de service public dans laquelle siège des élus de l'opposition.

Il est dommageable que la municipalité ne souhaite pas une transparence totale et profite de certaines dispositions légales pour éviter de s'astreindre à un contrôle par l'opposition et les associations de consommateurs. Citoyens et Radical, à la suite de Dominique FIE (AGR) a demandé la communication du rapport d'attribution du marché, le maire a répondu que celui-ci serait fourni ultérieurement.

Conseil des Jeunes / Conseil Municipal : **Le dialogue impossible ?**

Le Conseil des jeunes citoyens est composé de jeunes choisis parmi les délégués de classe dans les lycées de la ville. La majorité municipale travaille étroitement avec eux (et les influence même parfois) mais le Conseil municipal n'a en revanche aucun contact avec eux. Pourtant sur des dossiers comme la création d'un réseau cyclable ou la rénovation d'équipements culturels, il serait intéressant d'avoir le point de vue des jeunes citoyens. C'est le sens de l'intervention qu'a fait notre groupe en Conseil. La majorité municipale a botté en touche en rappelant que l'exécutif travaillait avec eux, et que c'était déjà une bonne chose. La majorité municipale préfère conserver un gadget que de mettre en place une démocratie plus interactive et plus riche.

Un an après le Tsunami **Où en est le projet de jumelage ?**

Lors de cette catastrophe naturelle qui avait frappé l'Océan Indien, la municipalité (unanime) avait décidé d'aider les populations sinistrées en subventionnant la Croix Rouge mais le Maire et Madame Covi, conseillère municipale déléguée, avaient également évoqué un projet de jumelage avec une ville indienne. Citoyens et Radical a donc demandé ce qu'était devenue cette idée. Elle semble bien enlisée du fait « de la fierté des Indiens qui ne veulent pas être assistés » dixit le Maire. Le dossier semble avoir surtout été vite abandonné faute d'une vraie volonté politique et d'un investissement suffisant des élus concernés.

Logement social à Antony :

Le privé construit 6 logements sociaux ...

Avenue Léon Blum, sur un terrain situé entre un immeuble d'habitations et le collège François Furet, vont être construits 6 F2 par une société spécialisée dans le logement social d'insertion. Il permettra notamment à des familles monoparentales en voie de réinsertion d'obtenir un logement. Cette société travaille déjà avec d'autres associations spécialisées dans l'insertion sociale par le logement. Tout le Conseil s'est félicité de ce projet. La Ville apporte sa garantie pour les emprunts à contracter, et en échange elle pourra présenter 1 candidature sur les 6 logements.

... mais la Mairie retarde la construction des logements sociaux de la Coulée Verte

Les pavillons sociaux qui devaient voir le jour rue de la Cité Moderne voient leur construction reportée *sine die*. En effet, bien qu'un permis de construire ait été délivré, bien qu'une procédure de marché ait été entamée, finalement l'Office Municipal abandonne pour l'heure ce projet, préférant l'intégrer dans le projet plus global qui devrait voir le jour tout près des Bas Gravières (logements sociaux municipaux). Raison officielle de ce retard : le coût important incompatible avec les règles du financement du logement social. On sait en outre que le quartier se mobilisait fortement et le maire préfère sans doute concentrer tout l'habitat social à côté des Bas Gravières. C'est ça la mixité sociale ! (le pré projet de PLU montre bien que les logements sociaux prévus seront construits à proximité des logements HLM actuels)

... et elle gêne l'Office Départemental dans le projet de réalisation de 45 logements sociaux au Grand Ensemble

A la place du Grand L (312 logements sociaux détruits en 2001), la Mairie a décidé de construire des logements privés sur la plus grande partie des terrains avec un dernier terrain à lotir réservé à 45 logements sociaux construits par l'Office Départemental (qui en détruit 144 par ailleurs...). La promesse de vente du terrain entre l'Office (présidé par Jean-Paul Dova) et la ville traîne en longueur et visiblement les négociations sont plus dures que prévues puisque le maire n'a pas voulu donner le montant de la transaction aux élus de Citoyens qui lui posaient la question. Il est assez scandaleux que la seule opération de reconstruction de logements sociaux dans le quartier du Grand Ensemble soit retardée pour des raisons de gros sous.

Pour en savoir plus,
<http://citoyensantony.blogspot.com>